

Les projets

Démarrage des travaux de voirie

Les travaux de voirie dont nous vous avons précédemment parlés, vont démarrer effectivement ce mois-ci.

Pour les Curtines, le 23 avril, pour Paconinges, le 29.

A cette occasion, ces deux chantiers feront l'objet de réunion de riverains d'ici la fin du mois pour donner l'agenda prévisionnel et les points particuliers pour chacun d'eux : une circulation alternée sur une durée limitée pour Paconinges, un début des travaux sur les réseaux des Curtines depuis le carrefour des Groulines.

Les difficultés de circulation sont à prévoir, sur Paconinges jusqu'à l'été, sur les Curtines, jusqu'à la fin d'année.

Une rubrique sur le site internet sera dédiée à ces travaux pour informer chacun, et une info chantier sera régulièrement transmise dans les boîtes aux lettres des quartiers concernés.



Parking P+R

Comme vous l'avez remarqué, les travaux avancent à proximité du site Altéa pour le parking de 250 places directement relié à la ligne de bus express ralliant la gare d'Annemasse et le Leman express.

Le bus empruntera la sortie dédiée au Parc d'activités pour descendre vers Ville-La-Grand et Annemasse.

Le fonctionnement du parking sera effectif au dernier trimestre de cette année.

Extension des équipements publics

Commissions municipales et études financières préalables encore en cours en ce début d'année, ont permis de finaliser le cahier des charges concernant l'école et la nouvelle salle communale.



Ainsi, le concours d'architectes envisagé pour janvier dernier, est finalement lancé en ce mois d'avril via un appel à projets. Il donnera lieu à une sélection de cabinets d'architectes au cours de ce printemps.

La commune recevra les avant-projets des architectes présélectionnés, à l'automne.

Après quoi, la municipalité mettra en suspens la consultation des habitants et la validation du projet, et donc son engagement, pour tenir compte de la période des prochaines élections municipales.

Elections européennes, le 26 mai

Les élections des députés au Parlement Européen auront lieu le dimanche 26 mai 2019.

Le bureau de vote sera ouvert en mairie de 8h à 18h sans interruption.

Cette élection se déroule en un seul tour et au scrutin proportionnel.



Les projets

Du nouveau à la bibliothèque

A partir du 24 juin 2019, notre bibliothèque rejoint les autres bibliothèques de l'agglomération d'Annemasse au sein du réseau Intermède. Initié par Annemasse Agglo, il met en œuvre une politique à améliorer et moderniser l'offre de services proposée aux habitants.

Ce réseau est la traduction des valeurs de partage et de proximité chères aux bibliothécaires et aux élus de l'agglomération.

Intermède, ce sera :

- La gratuité des inscriptions et des retards pour tous
- Une offre documentaire étendue, plus abondante et plus diversifiée

+ 141 500 livres + 6 200 DVD + 9 000 CD
+ 350 abonnements à des revues

- Une nouvelle carte de lecteur pour **accéder à toutes les bibliothèques de l'agglomération** quelle que soit sa commune de résidence de l'adhérent
- Un service de **navette pour assurer la circulation des documents** d'une bibliothèque à l'autre. Ce sont les ressources qui se déplacent : réservez les ouvrages, récupérez-les et rapportez-les dans la bibliothèque du réseau de votre choix
- Un **portail Internet unique** pour explorer le catalogue commun, consulter votre compte, prolonger vos prêts, réserver des documents, vous abonner aux newsletters, partager vos avis, découvrir nos coups de cœur et les dernières nouveautés 24h/24h
- Un **agenda commun** et des activités plus variées.

Même si cette mise en réseau est rendue possible grâce à l'intercommunalité, la gestion des bibliothèques restera locale telle qu'elle existe aujourd'hui.

Pour préparer au mieux la transition vers le nouveau mode de fonctionnement, votre bibliothèque sera fermée la semaine du 17 juin.

Réouverture à partir du 24 juin (selon les horaires normaux des bibliothèques).

Pour fêter le lancement du réseau, une animation originale et ludique vous sera proposée dans les bibliothèques le 29 juin.

Rendez-vous très bientôt dans votre bibliothèque pour plus d'information.

Infos pratiques

Inscriptions sur les listes électorales

Pour cette année, les inscriptions sur les listes électorales sont closes dans le cadre des prochaines élections du Parlement Européen.

Néanmoins, le ministère de l'Intérieur vient de mettre en ligne sur le site internet service-public.fr, une procédure permettant à tout électeur de s'inscrire, ou de savoir s'il est bien inscrit sur les listes électorales, et dans quel bureau il doit voter.

Une procédure simple: sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>, l'électeur doit entrer un certain nombre de renseignements. S'il est inscrit, le site lui renvoie sa commune d'inscription, le numéro et l'adresse de son bureau de vote et son numéro d'ordre sur la liste de la commune.

Si l'électeur n'est réellement pas inscrit, il peut procéder directement à sa demande d'inscription.

Bien entendu, il est toujours possible de procéder à son inscription directement en Mairie.

Désagréments à Cabouet / La Plantaz

En ce début d'année, les habitants de Cabouet et de La Plantaz ont subi pendant plusieurs semaines les odeurs de tas de fumiers déposés en quantités excessives et peu conformes aux usages sur une parcelle se situant sur la commune de Cranves-Sales.

Dans la période, les pompiers sont intervenus à plusieurs reprises pour prendre la mesure du problème, puis tenter d'éteindre le feu couvant - sans succès.

Les volumes d'eau à déverser en complément aurait été très importants, voire au-delà du raisonnable avec des incidences supplémentaires sur les sols, et sans garantie de succès pour éteindre le feu.

Cette parcelle étant positionnée sur la commune de Cranves-Sales, Il s'agissait pour celle-ci de faire le nécessaire auprès de l'exploitant en temps et en heure.

La mairie de Juvigny a alerté la commune voisine à plusieurs reprises avec mise en demeure d'agir de manière plus énergique.

Au final, l'exploitant a étalé les volumes de fumier sur la parcelle pour mettre fin aux odeurs et le feu encore couvant.

Prenons le parti que ce genre d'évènement ne se reproduise pas et le cas échéant, soit géré de manière plus efficace.